

LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID: 087-278708516-20231219-20231219_CA03-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 DECEMBRE 2023

20231219_CA03 - Plan d'Entretien du Patrimoine (PEP) - Programme 2024

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 19 décembre 2023 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé:

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER et Marie HERNANDEZ, Administratrices

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Eric MULLER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés:

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Michel NYS, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Danielle DUVALET, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Madame Catherine JARRY, Administratrice, ayant donné pouvoir à Monsieur ESTOUP

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Mesdames Aya Ekoun Debora KOUAKOU et Samia RIFFAUD, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER et Serge JAMMET, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absent:

Monsieur EL BOUTAYBI, Administrateur

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le



Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant les travaux de renouvellement de composants et de gros entretien inscrits dans le Plan d'Entretien du Patrimoine 2024 de Limoges habitat,

Considérant les budgets alloués aux 4 axes prévus à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD), à savoir l'amélioration énergétique et environnementale, la sécurité, l'attractivité et le maintien en état, répartis en fonctionnement et investissement,

Vu le programme des opérations inscrites en fonctionnement et investissement du Plan d'Entretien du Patrimoine,

Vu le rapport présenté,

Le conseil d'Administration délibère,

- Adopte le programme du Plan d'Entretien du Patrimoine au titre de l'année 2024,
- Autorise sa réalisation dans la limite des crédits de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 inscrits en fonctionnement et investissement

Formalités de publicité effectuées le 2 0 DEC. 2023

Pour extrait conforme,
Limoges, le 2 0 DEC. 2023
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

